

Du 14 au 18 (ou 19) août 2026

La Croisière RAD en Vendée

En 2026, et comme ces dernières années, la Croisière RAD débordera du week-end traditionnel de la mi-août pour aller visiter une région de France qui n'a jamais eu les honneurs du Club Moto 80 en tant que telle : la Vendée. En deux étapes, avec une halte d'une nuitée à Chartres, nous rejoindrons Niort, où deux boucles sur place iront à la découverte des nombreuses petites routes et de quelques sites passionnants de la région, comme par exemple les Marais Poitevin, au cœur de la Venise Verte... La beauté des paysages et le plaisir de conduite seront à coup sûr au programme, à déguster sans modération, et en profitant du confort d'un hôtel idéalement situé ! Enfin, comme ces dernières années, une cinquième nuitée optionnelle en Île de France permettra à ceux qui le désirent de scinder le retour en Belgique en deux étapes tout en gardant la bonne dose de convivialité qui caractérise cette balade estivale.



Le budget

Le budget pour ce voyage s'élève à 590 € pour un pilote et à 550 € pour un passager, ce qui comprend le logement pendant quatre nuitées en chambre double ou twin en demi-pension, avec les repas du soir et les petits déjeuners sous forme de buffets, le vin à table le soir, le petit déjeuner au départ, le T-Shirt souvenir, la participation à la tombola RAD, le road-book et l'assistance technique, assurée à bord d'une voiture suiveuse avec remorque. Une 5ème nuitée en option (125€ / personne en demi-pension) est proposée le 18 août pour scinder la route du retour en 2 étapes. Attention, les 125€ de cette option ne sont pas récupérables en cas d'annulation. Pour réserver à l'avance on peut verser un acompte de 150€ (275 € avec 5^e nuitée) par personne sur le compte BE18-0013-4938-3265 du Club Moto 80. Le solde est à verser sur ce même compte avant le 30 juin 2026 au plus tard.

Le rendez-vous de départ sera donné le vendredi 14 août vers 9h du matin au RAD-Shop de Nivelles, où le petit-déjeuner et le T-Shirt souvenir de la Croisière RAD 2026 seront offerts à chaque participant. Environ 400 km de routes déjà agréables nous permettront de rejoindre Chartres, pour une nuitée de liaison bienvenue. La deuxième étape empruntant d'autres routes secondaires agréables comptera un peu plus de 300 km, et profitera de jolis paysages avant de rejoindre notre hôtel situé à Niort, chef-lieu du département des Deux Sèvres. Les deux boucles d'environ 250 km prévues le dimanche 16 et le lundi 17 août sillonneront cette région connue par ses « Marais Poitevin » que l'on peut découvrir en barque, mais aussi par de nombreux châteaux et villages typiques. Et rien ne dit qu'on ne fera pas une petite incursion vers La Rochelle, ville pour le moins emblématique de la côte vendéenne. Lundi soir, à l'heure de l'apéro, la généreuse tombola RAD lancera une soirée qui a toutes les chances d'être animée ! Le mardi 18 août, les 700 et quelques kilomètres de l'itinéraire de retour vers la Belgique seront constitués d'un savant cocktail d'agréables départementales peu fréquentées et de tronçons plus roulants ou d'autoroutes. Mais ceux qui le désirent pourront aussi revenir en deux jours tout en profitant d'une nuitée supplémentaire en option, en Île de France ! Et cela pour prolonger le plaisir jusqu'au bout de ce week-end où nous logerons donc quatre ou cinq nuitées réservées dans des hôtels confortables, notamment tous dotés d'une piscine extérieure dont on devrait pouvoir profiter au cœur du mois d'août...

Bulletin d'inscription à la Croisière RAD 2026, du 14 au 18 (ou au 19) août

A renvoyer au Club Moto 80, 12 rue René Francq, B-1428 Lillois, info@clubmoto80.be, Tél : 02/387.27.41.

Nom : Prénom :

Adresse : Code postal Localité :

Téléphone : E-Mail : Date de naissance :

Moto : Immatriculation :

Passager(e) : Date de naissance :

Je désire loger avec :

Taille du ou des T-Shirts : Homme : OS OM OL OXL O2XL / Femme : OS OM OL OXL O2XL

O J'ai pris connaissance des conditions générales liées à ce voyage et je réserve ma participation à la Croisière RAD 2026 en versant un acompte de 150 € par personne (275 € avec nuitée du 18). Le solde sera versé pour le 30 juin 2026 au plus tard.

O Je choisis la nuitée supplémentaire du 18 août, et verse aussi le supplément de 125 Euro par personne (formule demi-pension)

O Je suis membre 2026 du Club Moto 80 et j'effectue le versement sur le compte **BE18 0013 4938 3265** du Club Moto 80

O Si je ne suis pas membre 2026 du Club Moto 80, j'ajoute 30 Euro pour mon affiliation annuelle à mon versement.

(Cocher la case correspondant à votre choix – Un bulletin de participation par moto svp)